H4631 – 0001

IMT Nuremberg Archives

H – 4631

International Court of Justice

Tr:A.L.

Bf-709

H4631 - 0002

DÉLÉGATION GÉNÉRALE
DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS
DANS LES
TERRITOIRES OCCUPÉS

CABINET
DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE

Paris, le 12 Mai 1941

Traduction

L'AMBASSADE d'ALLEMAGNE A PARIS (en date du 7 Mai)

à la Délégation Générale du Gouvernement Français
en territoire occupé

L'Ambassade d'Allemagne a l'honneur de signaler ce qui suit à la Délégation Générale du Gouvernement Français en territoire occupé:

L'Ambassade d'Allemagne a été informée que, dans une série de reportages sur le thème de la Patrie, un poste de radio français de territoire non occupé, le 16 ou 17 Avril 1941, vers 21 heures, aurait fait une émission sur le village de Brumath.

Comme Brumath près de Strasbourg se trouve en territoire de langue allemande, l'Ambassade d'Allemagne demande qu'on lui fasse savoir si, effectivement, une telle émission a eu lieu.

Paris, le 7 Mai 1941

(tampon de l'Ambassade d'Allemagne)

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
RF Exhibit
Filed 1/31/46

A 100402

H- 4631

... MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE
[illegible]
[illegible] ...ISE

RF 709

DOC. R.F. N° 709

A 100401

H4631 – 0003

H4631 – 0004

1 Page